

## CICIAMS

**CICIAMS** est une association internationale privée de fidèles. Il collabore de façon régulière avec le Conseil Pontifical pour les Laïcs et le Conseil Pontifical pour la Pastorale des Services de la Santé.

## HISTOIRE

### 1928

Lors d'une réunion à Bâle, en Suisse, les présidents de plusieurs associations nationales d'infirmières catholiques ont proposé la formation d'une organisation catholique internationale professionnelle.

### 1933

**L'étude international des infirmières catholiques commission des associations** a été officiellement fondée lors du premier congrès à Lourdes et a été suivi par des infirmières de dix pays. Ses statuts ont été approuvés par le Saint-Siège et un comité a été élu.

### 1933 – 1950

Le Comité International a étendu son travail dans divers continents et a réuni un nombre considérable d'associations d'infirmières catholiques, malgré l'arrêt de beaucoup de ses travaux au cours de la Seconde Guerre mondiale.

### 1950

Le nom du Comité a été changé en CICIAMS d'inclure le personnel médico-social. Ce changement reflète la nature évoluant des soins infirmières et la nature interprofessionnelle des soins de santé.

## MISSION

Informé par les enseignements moraux et sociaux de l'Eglise, CICIAMS est engagé à:

**Donner** témoignage chrétien dans nos vies à travers de direction et de soutien des travailleurs de la santé à l'échelle internationale.

**Coordonner** le travail des associations membres dans leurs efforts pour évangéliser la philosophie et les idéaux de la profession infirmière et la société en général

**Promouvoir** l'initiation et la participation dans la recherche et le développement professionnel à la réalisation des soins optimale et le bien-être.

**Respecter** les convictions religieuses des autres et d'accepter leurs droits de pratiquer leurs croyances.

**Développer** une vision positive de la vie, de la conception à la mort.

**Représenter** des valeurs chrétiennes et professionnelles dans notre travail avec d'autres associations nationales et internationales.



## OBJECTIFS

**S'efforcer** de promouvoir l'éducation en soins infirmiers (de base et avancée) et la recherche professionnelle.

**Représenter** les intérêts professionnels et chrétiens de ses membres.

**Promouvoir** l'augmentation du bien-être spirituel et les valeurs éthiques de ses membres.

**Promouvoir** la santé et des mesures sociales selon les principes chrétiens et le développement professionnel.

**Promouvoir** la coopération entre les associations membres.

## MOYENS

**Organiser** des séminaires sur des sujets pertinents.

**Encourager et soutenir** les associations membres dans leurs efforts pour participer à des activités et des entreprises professionnelles.

**Fournir un soutien** aux associations membres dans leur travail dans les pays et / ou régions en développement où il y a des catastrophes naturelles ou un environnement d'instabilité.

**Faciliter** la prière et le culte liturgique, le cas échéant dans le cadre de ses activités.

**Publier** un bulletin à intervalles réguliers pour diffuser l'information et promouvoir l'unité entre les associations membres.

## ASSOCIATIONS

### RELATIONS OFFICIELLES

**UN/DPI** Nations Unies / Département de l'Information - Statut d'ONG.

**UNICEF** Fonds des Nations unies pour l'enfance – sur le registre.

**OIT** Organisation Internationale du Travail - Sur la liste spéciale.

---

### AUTRES ASSOCIATIONS

**CCCI** Centre Catholique pour la Coopération Internationale – Statut d'ONG

**Crescendo** Représenté au conseil de Crescendo

### ADHÉSION

## TITULAIRES

Associations Nationales des infirmières ou d'autres professionnels dans le service de la santé qui sont Catholiques dans la nature admis par le Conseil Général de CICIAMS et approuvés par l'autorité ecclésiastique pertinente. Ils ont des droits de vote.

## MEMBRES ASSOCIÉS

Les associations professionnelles qui ne répondent pas aux conditions d'une pleine adhésion. Il s'agit notamment des hôpitaux, des écoles d'infirmières, établissements de soins de santé et les membres individuels liés à des professions de soins de santé. Ils n'ont pas le droit de vote.

## ORGANISATION ET ADMINISTRATION

**Conseil Général** - l'organe directeur se compose des titulaires et des membres associés.

**Conseil Exécutif** - élu par le Conseil Général et responsable de la gestion de CICIAMS entre les réunions du Conseil Général.

**Secrétariat Général** - responsable de l'administration quotidienne au niveau international.

**Régions CICIAMS** – Afrique, Asie, Europe et Amérique du Pan.

Pour plus d'informations et les coordonnées voir

[www.ciciams.org](http://www.ciciams.org)



# COMITÉ INTERNATIONAL CATHOLIQUE DES INFIRMIÈRES ET ASSISTANTS MEDICO- SOCIALES